R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

UNIVERSITÉ PARIS 13 – SORBONNE PARIS CITÉ

MAÎTRISE

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.613–1 et D.613–6 ;
Vu l'arrêté du 19 février 2015 relatif à l'accréditation de l'Université Paris 13 – Sorbonne Paris Cité l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;
Vu les pièces justificatives produites par Mme MELISSA MAZAR, née le 17 septembre 1992 à TIZI OUZOU (ALGERIE) en vue de son inscription en master ;
Vu les procès–verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de **MAÎTRISE** D'ARTS, LETTRES, LANGUES, Mention ÉTUDES ANGLOPHONES
mention passable
est délivré à Mme **MELISSA MAZAR**

au titre de l'année universitaire 2016–2017
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 3 décembre 2019

Le titulaire

Le Président
Jean-Pierre ASTRUC

Le Recteur d'Académie
Chancelier des Universités
Daniel VERLOP

N° PARXIII 14579102
/2019201606786